



Agence spatiale  
canadienne

Canadian Space  
Agency



# **Agence spatiale canadienne**

**2016-2017**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé**

**le 30 juin 2016**

## Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

### 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2016-2017](#)<sup>1</sup>.

### 1.2 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mission *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique*.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017](#)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le Rapport sur les plans et priorités (RPP) peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du RPP comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

### 1.3 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 juin pour les exercices 2015-2016 et 2016-2017. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

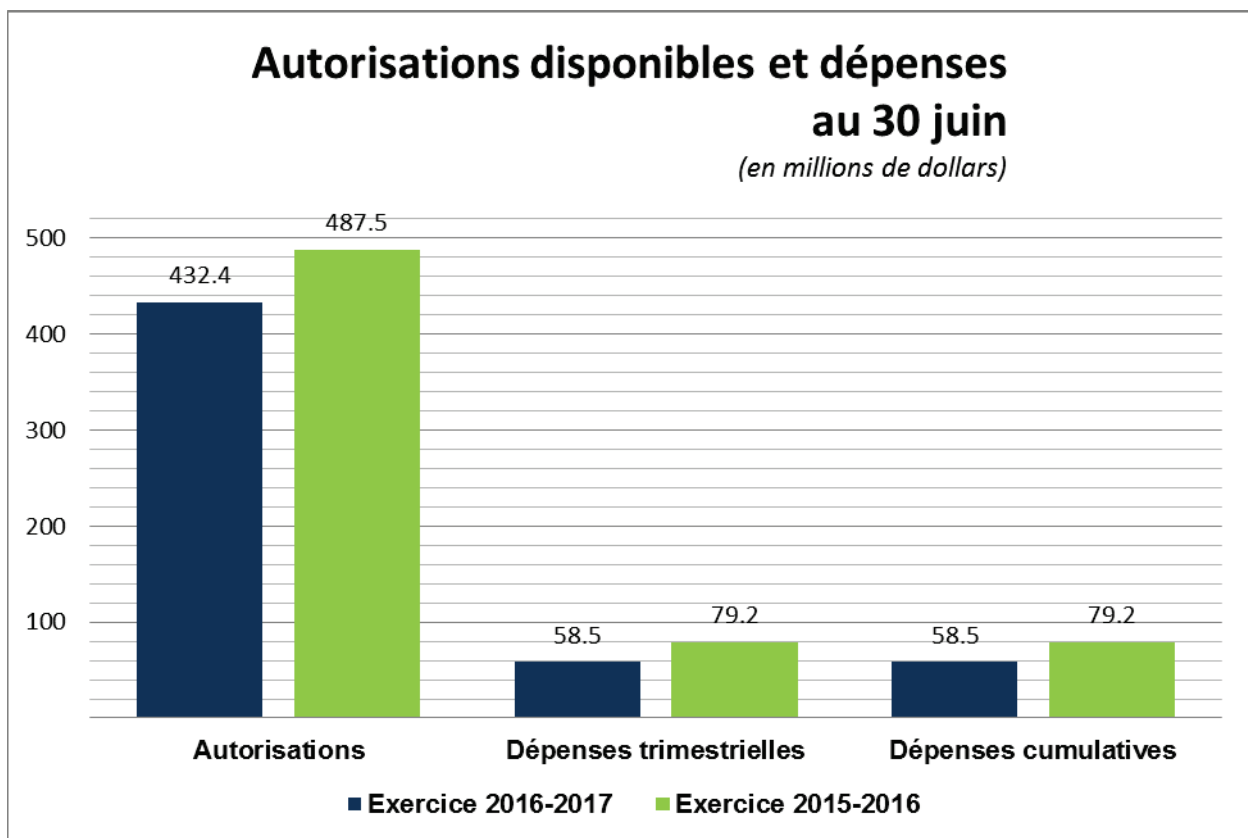
La comptabilité axée sur les dépenses inclut donc les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2016.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## 2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2016-2017 et 2015-2016

Les crédits totaux disponibles au 30 juin 2016 sont de 432.4 millions de dollars et représentent une diminution de 55,1 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

<b>Autorisations (en milliers de dollars)</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2015-2016</b>	<b>Variance</b>	<b>%</b>
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	184 498	169 994	14 504	9 %
Crédit 5 - Dépenses en capital	192 112	262 275	(70 163)	- 27 %
Crédit 10 - Subventions et contributions	45 748	45 356	392	1 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 037	9 803	234	2 %
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	21	44	( 23)	- 53 %
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>432 416</b>	<b>487 472</b>	<b>(55 056)</b>	<b>- 11 %</b>

L'augmentation de 14,5 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 20,6 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit capital au crédit de fonctionnement pour la réalisation des activités de la Station spatiale internationale.
- Une diminution de 8,0 millions de dollars entre 2015-2016 et 2016-2017 en raison du financement supplémentaire obtenu en 2015-2016 pour l'acquisition de services de données bonifiées du système d'identification automatique (SIA).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC).

La diminution de 70,2 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 43,3 millions de dollars liée à la mission de Constellation RADARSAT (MCR). La variation entre les deux années s'explique par les besoins différents en flux de trésorerie causés par des délais dans les jalons toutefois le lancement est toujours prévu pour 2018.
- Une diminution de 20,6 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit capital au crédit de fonctionnement pour la réalisation des activités de la Station spatiale internationale.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédits ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

Aucun écart significatif du crédit 10 – Subventions et contributions.

## 2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2016-2017 et 2015-2016

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 sont de 58,5 millions de dollars et représentent une diminution de 20,7 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### Dépenses par crédit

Dépenses et variations des dépenses par crédit pour le trimestre terminé le 30 juin :

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2016-2017		2015-2016		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	22 717	22 717	24 923	24 923	(2 206)	(2 206)
Crédit 5 - Dépenses en capital	25 793	25 793	41 687	41 687	(15 894)	(15 894)
Crédit 10 - Subventions et contributions	7 444	7 444	10 111	10 111	(2 667)	(2 667)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 509	2 509	2 451	2 451	58	58
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses budgétaires totales par Crédit</b>	<b>58 463</b>	<b>58 463</b>	<b>79 172</b>	<b>79 172</b>	<b>(20 709)</b>	<b>(20 709)</b>

La diminution de 2,2 millions de dollars d'utilisation du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement trimestrielles et cumulatives s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements pour l'acquisition des services de données bonifiées du système d'identification automatique (SIA) afin d'appuyer les activités du Gouvernement du Canada visant la sûreté et la sécurité et à une variation périodique dans la consignation des transactions salariales par rapport à l'année précédente.

La diminution de 15,8 millions de dollars d'utilisation du crédit 5 – Dépenses en capital trimestrielles et cumulatives s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements du projet de la MCR.

La diminution de 2,7 millions de dollars des dépenses pour le crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

## **Dépenses par article courant**

Dépenses et variations des dépenses par article courant pour le trimestre terminé le 30 juin :

<b>Dépenses par Article courant</b> <i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2016-2017</b>		<b>2015-2016</b>		<b>Variance</b>	
	<b>trimestrielles</b>	<b>cumulatives</b>	<b>trimestrielles</b>	<b>cumulatives</b>	<b>trimestrielles</b>	<b>cumulatives</b>
Personnel	16 874	16 874	18 443	18 443	(1 569)	(1 569)
Transports et communications	629	629	630	630	( 1)	( 1)
Information	455	455	1 798	1 798	(1 343)	(1 343)
Services professionnels et spéciaux	8 316	8 316	6 614	6 614	1 702	1 702
Location	395	395	234	234	161	161
Service de réparation et d'entretien	343	343	312	312	31	31
Services publics, fournitures et approvisionnements	364	364	285	285	79	79
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	23 553	23 553	40 682	40 682	(17 129)	(17 129)
Paiements de transfert	7 444	7 444	10 111	10 111	(2 667)	(2 667)
Autres subventions et paiements	90	90	63	63	27	27
<b>Dépenses budgétaires totales par Article courant</b>	<b>58 463</b>	<b>58 463</b>	<b>79 172</b>	<b>79 172</b>	<b>(20 709)</b>	<b>(20 709)</b>

- La diminution de 1,6 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Personnel est principalement attribuable à une variation périodique dans la consignation des transactions salariales par rapport à l'année précédente.
- La diminution de 1,3 million de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Information est attribuable à la diminution de l'acquisition des services de données bonifiées du système d'identification automatique (SIA) afin d'appuyer les activités du Gouvernement du Canada visant la sûreté et la sécurité.
- L'augmentation de 1,7 million de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Services professionnels et spéciaux est attribuable à la variation dans le calendrier des paiements des services reliés à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.
- La diminution de 17,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiements du projet de la MCR et du projet *Origins Spectral Interpretation Resource Identification Security* (OSIRIS).
- La diminution de 2,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Paiements de transferts s'explique par des variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

### 3. Risques et incertitudes

Caractéristiques propres à la mise en œuvre du Programme spatial canadien : la coopération internationale est indispensable à la réalisation des programmes de l'ASC parce que les partenariats avec les autres pays de compétence spatiale permettent le partage des expertises techniques, des connaissances et des infrastructures. L'ASC mise aussi sur les partenariats avec les entreprises et les universités canadiennes pour convertir les progrès scientifiques et technologiques en produits et services innovateurs. Le marché domestique est relativement restreint et la viabilité du secteur spatial canadien dépend de son positionnement sur les marchés internationaux. De plus, les projets spatiaux font appel à des technologies innovantes qui seront parfois mises à l'épreuve pour la première fois dans les conditions rigoureuses de l'espace.

Ces particularités propres au domaine spatial génèrent un risque de retard dans la réalisation des projets et donc, des risques de reports dans l'utilisation des fonds.

Les dépenses cumulatives au 1<sup>er</sup> trimestre de 2016-2017 représentent 14% de nos autorisations alors que 25% de notre année financière s'est écoulé. Cette situation est semblable à celle des exercices financiers précédents et ne représente aucun enjeu.

Les organismes gouvernementaux utilisent de plus en plus les biens spatiaux pour réaliser leur mandat. Lorsque l'on peut choisir à même de nombreuses possibilités de missions et de partenariats, il risque d'y avoir des écarts entre les besoins des utilisateurs et les services fournis. Dans ce contexte, l'ASC a mis en œuvre un nouveau modèle de gouvernance interministérielle qui facilitera l'identification et l'atténuation d'éventuels écarts entre l'offre et la demande tout en veillant à ce que les ressources financières adéquates soient affectées aux activités spatiales.

De l'Accord de coopération Canada / ASE émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer tous ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, l'ASC a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau Cadre de gouvernance et de surveillance des investissements, ce qui aura pour effet d'améliorer le processus de gestion et de contrôle déjà en place.





**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2016**  
**État des autorisations (non audité)**

Annexe 1

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2016-2017</b>			<b>Exercice 2015-2016</b>		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	184 498	22 717	22 717	169 994	24 923	24 923
Crédit 5: Dépenses en capital	192 112	25 793	25 793	262 275	41 687	41 687
Crédit 10: Subventions et contributions	45 748	7 444	7 444	45 356	10 111	10 111
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 037	2 509	2 509	9 803	2 451	2 451
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	21	-	-	44	-	-
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>432 416</b>	<b>58 463</b>	<b>58 463</b>	<b>487 472</b>	<b>79 172</b>	<b>79 172</b>

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2016**

Annexe 2

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)**

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2016-2017</b>			<b>Exercice 2015-2016</b>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Personnel	68 389	16 874	16 874	68 156	18 443	18 443
Transports et communications	4 249	629	629	3 568	630	630
Information	2 775	455	455	603	1 798	1 798
Services professionnels et spéciaux	138 185	8 316	8 316	144 183	6 614	6 614
Location	3 361	395	395	1 531	234	234
Service de réparation et d'entretien	7 675	343	343	8 830	312	312
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 817	364	364	2 179	285	285
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	595	-	-	564	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	155 220	23 553	23 553	209 007	40 682	40 682
Paiements de transfert	45 748	7 444	7 444	45 356	10 111	10 111
Autres subventions et paiements	4 402	90	90	3 495	63	63
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>432 416</b>	<b>58 463</b>	<b>58 463</b>	<b>487 472</b>	<b>79 172</b>	<b>79 172</b>